



**MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
AVIS PUBLIC**

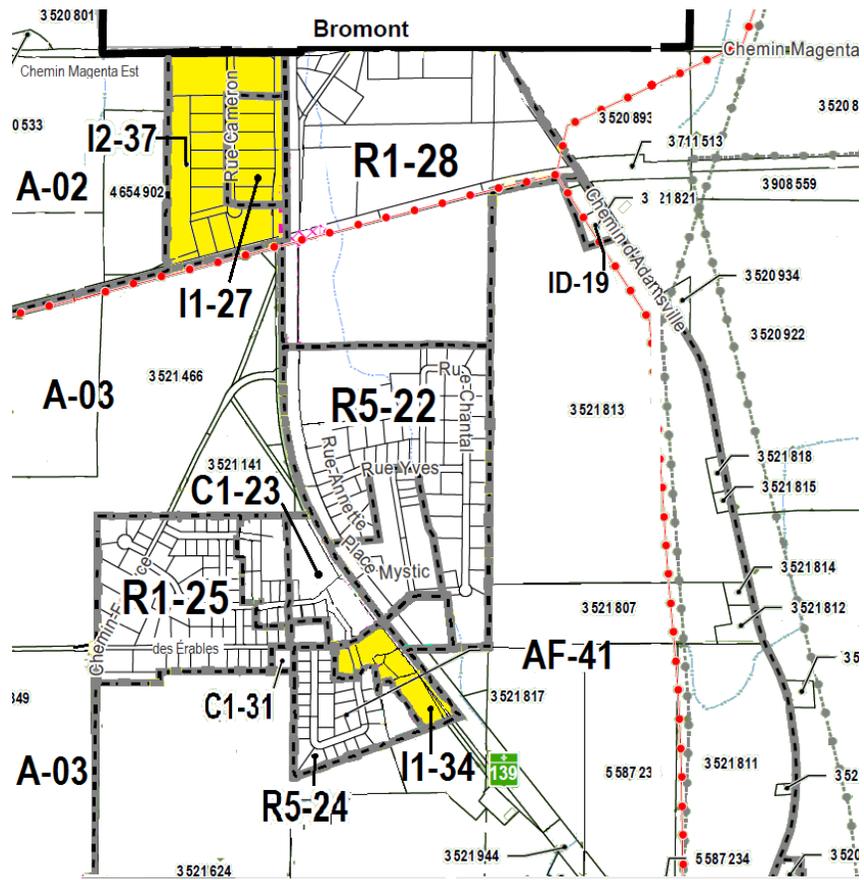
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
INTÉRESSÉES PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-15 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE
NUMÉRO 06-101**

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

- 1.- Lors d'une séance tenue le 2 octobre 2018, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé : *"RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-15 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE NO. 06-101"*.
- 2.- Conformément à la loi, une assemblée de consultation se tiendra le jeudi 18 octobre 2018 à 19h30 à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville située au 118, avenue des Cèdres, à Brigham. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil et un membre du personnel expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 3.- Le projet de règlement numéro 2018-15 modifiant le Règlement sur le zonage no. 06-101 a pour but de permettre le remisage extérieur de véhicule récréatif de camping pour les zones où l'usage C2-1est autorisé aux conditions suivantes (résumé):
 - Aucun remisage de véhicule récréatif à moins de dix (10) mètres d'une ligne de propriété ;
 - L'occupation au sol du remisage est limitée à 30% de la superficie du terrain ;
 - Seules les toiles protectrices blanches peuvent être utilisées ;
 - Remisage maximal pour une période de 8 mois consécutifs.
 - L'aire de remisage doit être dissimulée par un aménagement paysager ou des conifères ;
- 4.- Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5.- Le projet de règlement, la description de la zone concernée et des zones contiguës, de même que leur illustration, sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 118, avenue des Cèdres à Brigham, aux heures habituelles de bureau. Une copie du projet de règlement peut également être obtenue gratuitement.

Les zones directement concernées I1-27, I2-37 et I1-34 sont situées du côté est de la route 139 et les zones contiguës A-02, A-03, R1-28, C1-23, R5-24 et AF-41 sont situées au pourtour, le tout, tel qu'il appert du croquis.



Donné à Brigham, ce 9 octobre 2018.

Me Pierre Lefebvre
 Directeur général et secrétaire-trésorier